

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 13631**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

MASTER : MASTER Droit, Économie, Gestion à finalité professionnelle Mention : Affaires européennes et internationales Spécialité : Coopération Transfrontalière et Interrégionale

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Pau et des Pays de l'Adour, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour de Pau, Recteur de l'Académie Chancelier des universités

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

120 Spécialités pluridisciplinaires, sciences humaines et droit

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le diplômé de la formation étudie les dynamiques territoriales dans un contexte d'intégration européenne et de partenariats internationaux et développe des compétences opérationnelles en la matière. Il a une vision transdisciplinaire des activités de gestion et de management, tout en pouvant avancer une pratique linguistique affirmée

Les diplômés issus de cette formation possèdent une aptitude scientifique acquise à travers des enseignements magistraux de type traditionnel, des séminaires de recherches et des études de cas et peuvent affirmer en tant que cadres et experts en ingénierie de projets territoriaux de coopérations européenne ou nord-sud, une triple compétence :

- Une maîtrise des enjeux du développement territorial et de l'ensemble des projets et programmes européens afin d'assurer une expertise et des conseils pertinents
- Une maîtrise des outils d'ingénierie de projets de coopération transfrontaliers et interterritoriaux afin d'accompagner les acteurs locaux dans leurs projets
- Une maîtrise des nouvelles technologies d'information et de communication afin de valoriser les projets menés à bien
- Une maîtrise des langues de travail de l'Union européenne afin de faciliter les collaborations entre acteurs de différentes nationalités.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le diplômé a accès à des emplois dans les collectivités et établissements publics, mais également dans certains secteurs d'activités économiques :

- Collectivités territoriales,
 - Structures de développement intercommunal (Etablissements publics de coopération intercommunale),
 - Autorités de gestion de programmes européens,
 - Centres d'information et de soutien aux projets européens (Euro-info-centre, Info-point-Europe, Maison de l'Europe, représentation des régions à Bruxelles),
 - Chambres de commerce et d'industrie et autres chambres consulaires,
 - Structures associatives,
 - Services universitaires de coopération,
 - PME sur les territoires transfrontaliers
 - Etc.
- Ils peuvent occuper des emplois tels que:
- Consultant en management interculturel
 - Chef de projet
 - Attaché territorial
 - Chargé de mission
 - Etc.

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1502 : Développement des ressources humaines

M1503 : Management des ressources humaines

K2401 : Recherche en sciences de l'homme et de la société

K1401 : Conception et pilotage de la politique des pouvoirs publics

K1404 : Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

L'octroi du master peut s'effectuer après une formation en quatre semestres, évalué en 120 crédits ECTS.

Les enseignements théoriques et professionnels sont décomposés en Unités d'Enseignement (UE) :

Semestre 1 : MASTER 1

- Histoire de la construction communautaire, Droit du marché intérieur, Introduction aux politiques publiques (2 ECTS)
- Droit communautaire institutionnel (7 ECTS)
- Droit social communautaire (7 ECTS)
- 2 matières obligatoires : Droit public économique , Questions juridiques contemporaines (7 ECTS)
- 2 matières à choisir parmi 3 : Droit de l'urbanisme . Droit constitutionnel approfondi . Droit pénal des affaires (5 ECTS)
- Langue vivante + 1 matière à choisir parmi les 2 restantes de l'UE 5 (2 ECTS)

Semestre 2 : MASTER 1

- Droit des affaires communautaire (6 ECTS)
- Contentieux communautaire (6 ECTS)
- 1 matière au choix à l'écrit : Droit fiscal ; Droit international privé + 1 matière obligatoire : Préparation à la note de synthèse (6 ECTS)
- 2 matières à choisir parmi 4 : Droit de l'environnement ; Droit des marchés publics ; Politiques sociales ; Droit des entreprises en difficulté (4 ECTS)
- Langue vivante + 1 matière à choisir parmi 3 (les 2 restantes de l'UE 10 et 1 restante de l'UE 9) (2 ECTS)
- Projet tutoré : Mémoire ou exercice de légistique ou blog « Liberté de circulation » (6 ECTS)

Semestre 3 : MASTER 2

- Langue Anglais (3 ECTS)
- Langue espagnol (3 ECTS)
- Techniques d'expression et de communication (3 ECTS)
- Contexte de la coopération transfrontière (3 ECTS)
- Problématiques des coopérations transfrontières (3 ECTS)
- La coopération transfrontalière franco-espagnole (3 ECTS)
- Management des organisations publiques (6 ECTS)
- La coopération territoriale en Europe (6 ECTS)
- L'Espace Liberté, Sécurité et Justice (3 ECTS)
- Territoires et management interculturel (3 ECTS)
- Aménagement et développement des territoires (3 ECTS)

Semestre 4 : MASTER 2

- Stage (30 ECTS)

Dans le cadre de la formation initiale et continue, le contrôle des connaissances porte sur l'ensemble des Unités d'Enseignement (U.E.) et s'effectue sous forme d'examens écrits, oraux et/ou contrôle continu. L'obtention du diplôme est prononcée à l'issue de la soutenance du travail réalisé en stage (rapport écrit et exposé).

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Code de l'éducation Article L613-1 : enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs ou, dans des conditions et selon des modalités prévues par voie réglementaire, des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies, en raison de leurs compétences, sur proposition des personnels chargés de l'enseignement.
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	IDEM
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Numéro d'habilitation : 20070789-02 Arrêté du 06.05.2011

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret du 24 avril 2002

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.univ-pau.fr/odetud/>

Autres sources d'information :

<http://ufr-pluribab.univ-pau.fr/live/master/master-cooperation-transfrontaliere>

<http://www.univ-pau.fr/live/formations>

[Université de Pau et des Pays de l'Adour](#)

Lieu(x) de certification :

UFR pluridisciplinaire Bayonne Anglet Biarritz 8, Allée des Platanes 64115 BAYONNE Cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

UFR pluridisciplinaire Bayonne Anglet Biarritz 8, Allée des Platanes 64115 BAYONNE Cedex

Historique de la certification :

Ancien DESS « Coopération Transfrontalière et Inter-régionale » créé en 2001